

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 5

Artikel: Etude d'un quartier urbain : Mail - Jonction - Bâtie - Acacias à Genève

Autor: Marcelli, J.-P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etude d'un quartier urbain: Mail-Jonction-Bâtie-Acacias à Genève

23

Le texte qui suit est composé d'extraits et de résumés du mémoire de licence en géographie présenté par les auteurs à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève en mai 1973.

I. Introduction

1. Délimitation du secteur d'étude

Le quartier Mail-Jonction-Bâtie-Acacias fait partie de la commune de Genève, dont il constitue deux des seize arrondissements. Il est situé, comme le montre la carte ci-dessous, au sud-ouest de la ville.

Les limites administratives, retenues pour ce travail, donnent à première vue un ensemble très hétérogène, puisqu'il comprend, entre autres, le cimetière principal de Genève (Saint-Georges), le bois de la Bâtie, poumon de verdure faisant la transition entre la ville de Genève elle-même et sa banlieue située dans les «communes dorts» périphériques, une zone industrielle encore inachevée, des secteurs résidentiels construits à des époques différentes, des administrations, des commerces.

Avons-nous alors le droit de parler de «quartier»? Sommairement défini, un quartier est, pour nous, une partie d'une ville ayant une physionomie propre et une vie particulière. De plus un quartier doit présenter un certain nombre de caractères propres, mais pas forcément identiques (un quartier peut naître de l'assimilation et de l'intégration dans un tout d'éléments très différents), dans des domaines tels que la morphologie, la répartition des activités, le niveau socio-professionnel des habitants, etc.

Si l'on accepte cette définition, il n'y a que l'appendice à dominante résidentielle situé au sud de la route des Acacias qui va parfois nous gêner. Car ce secteur appartient de fait, et quel que soit le critère que l'on applique, à la ville de Carouge.

2. Résumé de la problématique guidant le travail

Les noms de Mail-Jonction ou Acacias revêtent pour tout Genevois qui les entend prononcer un certain nombre de significations. Certains d'entre eux penseront immédiatement à joindre à ce quartier l'idée d'«ouvrier» et à le qualifier par conséquent de pauvre, souvent vétuste, voire délabré. Cette première impression reste gravée dans la mémoire des habitants qui ont connu l'ancienne Jonction et vécu dans notre ville il y a une vingtaine, parfois même seulement une dizaine d'années, lorsque les baraques, les entrepôts et autres constructions peu esthétiques foisonnaient dans ce quartier. Pour d'autres, la première idée à venir à l'esprit, proche de la première,

mais moins éloignée tout de même d'un aspect de la réalité, sera sans doute celle de «quartier industriel», certes vieux à la Jonction, mais neuf et encore inachevé aux Acacias.

Cette association spontanée entre ces noms de quartier et une fonction bien précise, l'industrie, semble se justifier, du moins en partie. En effet, la fonction industrielle, qui a donné au quartier sa réputation, est non seulement représentée par plusieurs grandes entreprises (SIP, Gardy, Firmenich, BAT, etc.), mais aussi par de nombreuses entreprises moyennes et petites, et son importance se marque aussi bien dans le paysage de certains secteurs que par la surface occupée par les différentes entreprises industrielles. Cependant, cette vision de la réalité est fragmentaire et donc insatisfaisante: plusieurs secteurs ont une dominante résidentielle évidente, les implantations publiques sont en grand développement, le commerce est loin d'être absent du quartier.

Malgré tout, la réputation qui a été faite à ce quartier semble tenace. Notre but principal sera donc d'étudier l'industrie dans ce quartier pour essayer d'en déterminer le poids réel et donc de rechercher quelle est la valeur du cliché Mail-Jonction-Acacias-Industrie.

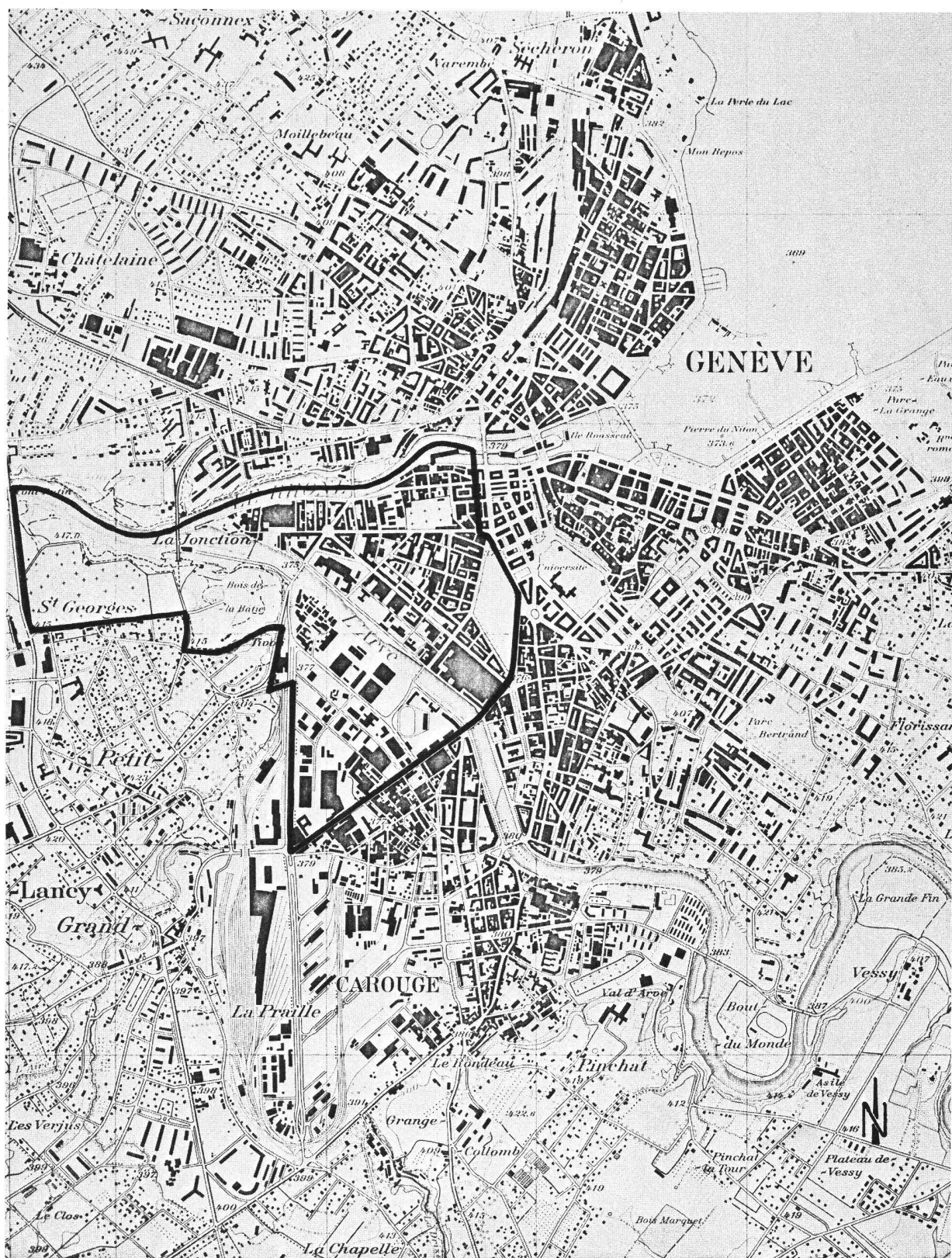
II. Bref historique du développement du quartier

A partir du XIV^e siècle, la cité de Genève éclate sous l'effet d'une conjoncture économique favorable. Un quartier de commerçants se développe entre le Rhône et l'Arve. Ces premiers faubourgs seront démolis au XVI^e siècle, l'insécurité politique contraignant Genève à se ceindre d'une couronne de fortifications.

A la fin du XVII^e siècle, le danger extérieur diminue et l'on voit les premières maisons et quelques industries s'installer au-delà des fossés, constituant ainsi les premiers jalons des nouveaux faubourgs.

En 1846, le gouvernement radical présidé par James Fazy prend la décision de démolir les remparts de Genève et, dès 1850, on observe un fort développement des constructions jusqu'à la Jonction, ainsi que dans le quartier du Mail. C'est également la période où l'on trace les grandes percées urbaines qui relieront la ville aux quartiers extérieurs.

L'accroissement démographique est très fort pendant tout le XIX^e siècle et les besoins en équipements croissent. C'est à la Jonction que les services publics trouvent l'espace nécessaire à leur développement: usine à gaz, abattoirs, casernes, asile des aliénés, cimetière de Plainpalais, Ecole de Médecine, Forces motrices.



Situation du secteur d'étude. Extrait de la Carte nationale de la Suisse au 1:25 000 (feuille 1301) publiée par le Service topographique fédéral Wabern-Berne, 1967.

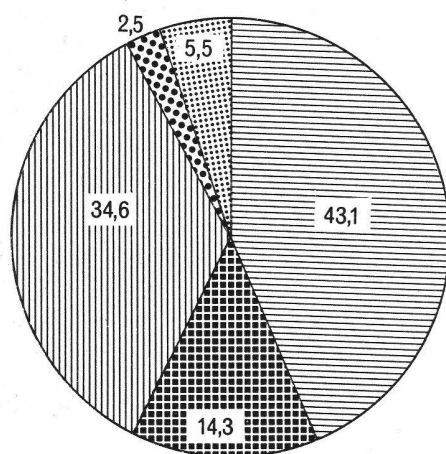
A partir de 1888, le réseau des tramways s'étend considérablement. L'aboutissement de toutes les lignes se situe à la pointe de la Jonction où s'édifie le dépôt des tramways. Le rôle joué par les lignes de tramways dans le développement industriel du secteur Mail-Jonction est très important. Ainsi la fin du siècle passé et le début du XX^e siècle voient le quartier *s'industrialiser* rapidement.

Après la Première Guerre mondiale, on note une période très féconde en constructions (1920–1930). Pendant la crise économique et la Seconde Guerre mondiale, la stagnation est générale.

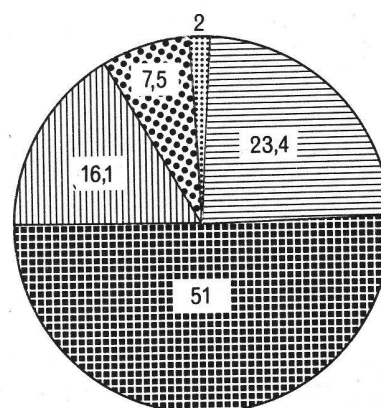
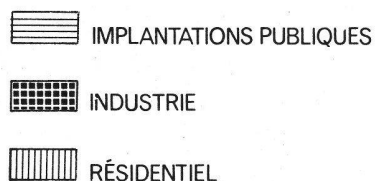
L'après-guerre, et en particulier ces dix dernières années, seront marquées par une mutation sans précédent pour le quartier: on ne construit presque plus d'industries à la *Jonction*, secteur qui voit s'affirmer son caractère de zone d'équipements collectifs (extensions des constructions universitaires, des bâtiments de la Radio suisse romande, du Palais des Expositions, des Services industriels, des dépôts de la CGTE, constructions de la caserne des sapeurs-pompiers et d'un centre administratif cantonal) et sa

fonction résidentielle. Aujourd'hui on peut schématiquement opposer d'une part les *secteurs anciens*, datant du début du siècle, où voisinent les immeubles rénovés et les ensembles délaissés entourant des cours intérieures sales, abandonnées, livrées aux pigeons et aux rats et, d'autre part, les *zones neuves*, modernes, dominées par une architecture orthogonale: il s'agit notamment du grand ensemble construit par la Ville à la Jonction et dont la contribution à l'assainissement du quartier est considérable. Cet ensemble jouit d'un équipement complet et de qualité: école, places de jeux sans voitures (qualité qui n'est plus toujours évidente aujourd'hui...), maison de quartier, bibliothèque, artisanat en sous-sol de la place de jeux. Le second secteur, les *Acacias*, va pendant ce temps acquérir un caractère *monofonctionnel*, celui de zone industrielle et commerciale. Cette évolution historique a abouti à la *répartition* suivante *du sol* du quartier entre les différentes fonctions

(répartition en pour-cent de la surface construite):



SECTEUR MAIL-JONCTION
(353.750 m²)



SECTEUR BATIE-ACACIAS
(221.562 m²)



III. Etude de la fonction industrielle

1. Localisation des entreprises

La carte ci-jointe montre la localisation des entreprises selon la branche d'activité et le nombre d'employés.

Dans le secteur *Mail-Jonction*, deux concentrations d'entreprises se dessinent nettement: la zone de la Coulouvrenière au nord et la pointe de la Jonction à l'ouest, où sont groupées six entreprises horlogères. Deux entreprises de grande taille sont encore établies dans ce secteur: Gardy SA (appareils électriques) et Kugler SA (fonderie).

Le secteur des *Acacias* appartient, à part la région dite de la Queue-d'Arve (entre la route de l'Aire, l'Arve et le chemin de la Gravière) occupée en grande partie par Firmenich SA, un grand de la chimie genevoise, à la *FIPA* (Fondation des terrains industriels de la Praille et des Acacias). Il faut mentionner dans cette zone deux grandes entreprises: Rolex SA (montres) et BAT. (cigarettes).

La *FIPA* est une fondation de droit public qui fut rendue officielle par la loi cantonale du 28 juin 1958. Cette fondation a pour but de devenir propriétaire de divers immeubles, terrains, dans la zone industrielle de la Praille et des Acacias, de les aménager, de les exploiter, de les gérer, pour le compte de l'Etat de Genève. La *FIPA* n'est pas autorisée à vendre les terrains formant les zones industrielles de la Praille et des Acacias (superficie brute: environ 100 hectares), mais seulement à les céder à bail ou à les grever de droits de superficie distincts ou permanents. La durée du droit de superficie est prévue pour une première période de quatre-vingt-dix ans au maximum, avec possibilité de renouvellement par périodes successives de trente ans au plus. En contrepartie de la parcelle mise à disposition, le superficière paie à *FIPA* une rente du droit de superficie comprenant le loyer du terrain et une part proportionnelle des frais d'exploitation.

Notons que la zone nord du secteur industriel Praille-Acacias, qui seule entre dans le cadre de notre étude (limites administratives), n'est pas reliée au rail, mais bénéficie tout de même de la proximité de la gare de la Praille qui reçoit et expédie les trains de marchandises vers la Suisse, via Cornavin, et vers la France, via Vernier-Meyrin.

2. Qualités et défauts des localisations des entreprises

Ces renseignements ont été obtenus par un questionnaire envoyé aux cinquante entreprises les plus importantes du quartier. Il ne nous est pas possible, dans le cadre de cet article, de présenter en détail les

résultats du dépouillement de ce questionnaire. Voici quelles sont les constatations principales que nous avons faites:

A. A la question: Quelles sont, à votre avis, les *avantages* de la localisation actuelle de votre entreprise? on constate que la réponse la plus fréquente est: «la proximité du centre de la ville», surtout pour les entreprises du quartier Mail-Jonction. Deux entreprises des Acacias voient cependant un avantage dans leur décentralisation par rapport au centre de Genève. La bonne accessibilité, les facilités dues à la proximité d'équipements divers nécessaires à une zone industrielle (autoroute, gare marchandises, imprimeries de journaux, commerces, entreprises publiques) sont des avantages cités dans les deux quartiers, contrairement à la «place disponible» et aux «possibilités d'agrandissement» qui ne sont mentionnées que dans le quartier des Acacias. Deux entreprises de la Jonction ne voient aucun avantage dans leur emplacement actuel.

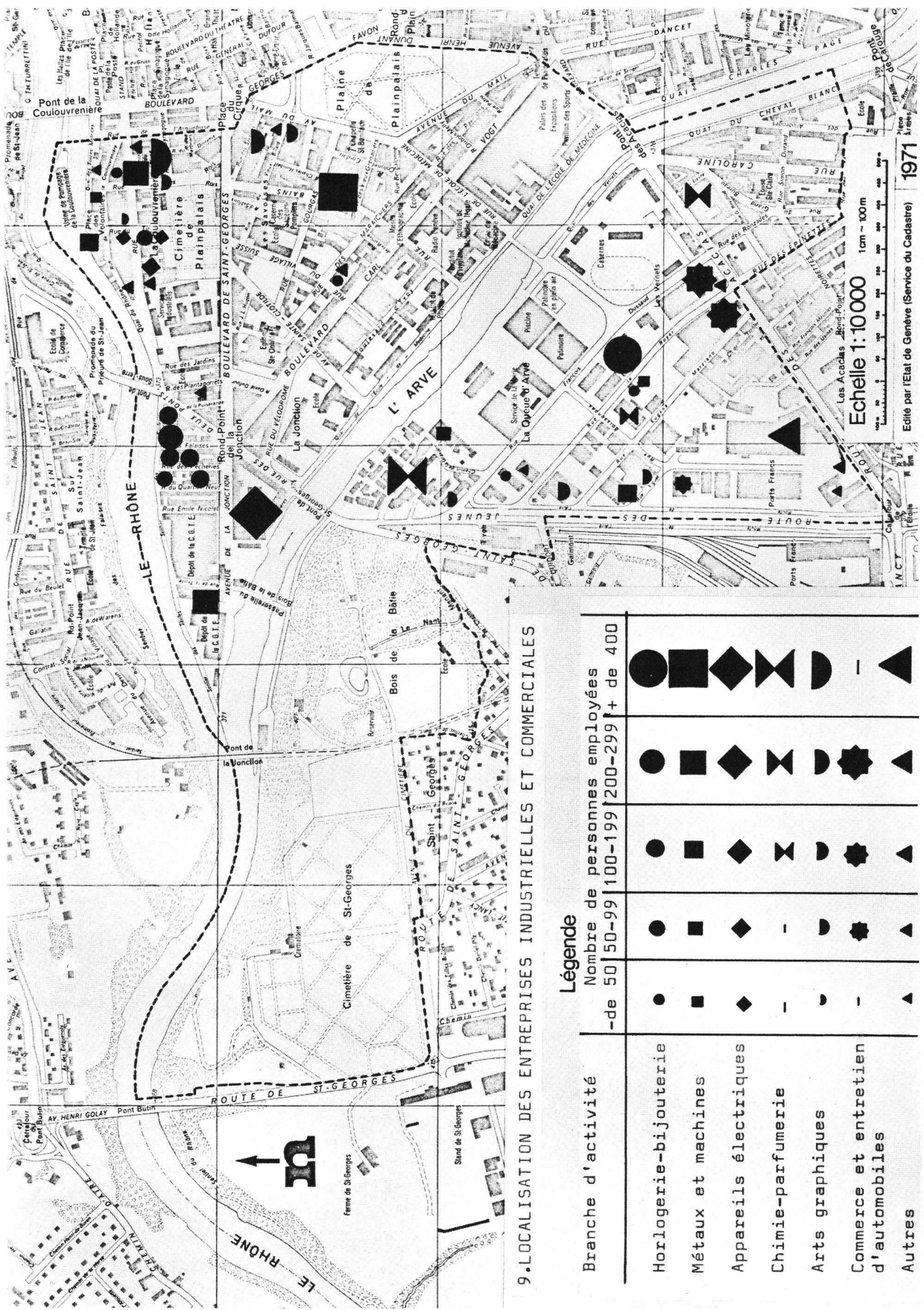
B. Du côté des *désavantages*, on remarque qu'ils sont beaucoup plus nombreux à la Jonction qu'aux Acacias. Ainsi, par exemple, les «difficultés de parking» sont-elles mentionnées quinze fois à la Jonction, jamais aux Acacias. Il en va de même, bien que les proportions soient différentes, avec les «problèmes de circulation» et le «manque de possibilités d'extension». Et le seul désavantage qui apparaît plus important aux Acacias qu'à la Jonction est la mauvaise desserte par les transports publics. Trois entreprises des Acacias et deux de la Jonction sont totalement satisfaites, puisqu'elles ne souffrent d'aucun désavantage lié à leur localisation.

3. Mobilité des entreprises

Plusieurs questions de notre questionnaire aux entreprises concernaient ce problème.

On sait ainsi que la plupart des entreprises (86,7 % des Acacias et 87,5 % de Mail-Jonction) n'occupent pas l'emplacement actuel depuis leur fondation. Si, en raison de l'installation récente des entreprises, on pouvait s'attendre à ce résultat dans le quartier des Acacias, on peut en être étonné dans le quartier Mail-Jonction, où les installations industrielles sont plus anciennes.

Cependant, les caractères de cette mobilité sont différents: de nombreuses entreprises du quartier Mail-Jonction ont en effet changé d'emplacement à l'intérieur du quartier, alors que les entreprises des Acacias viennent beaucoup du centre de la ville où leur ancien emplacement est en général occupé par des bâtiments à fonction tertiaire. Les Acacias ne



sont donc pas seulement une zone de décharge pour le quartier Mail-Jonction, ce que l'on savait déjà, mais aussi pour le centre de la ville qui se vide petit à petit de ses industries.

Notons que dans 91 % des cas la cause de déplacement de l'entreprise a été le manque de place, et que jamais la main-d'œuvre n'entre en considération dans les raisons pour lesquelles une entreprise se déplace. Cette constatation est intéressante puisqu'elle confirme qu'aujourd'hui c'est la main-d'œuvre qui doit se déplacer vers les lieux de travail et non l'inverse. Les mouvements pendulaires de plus en plus longs auxquels sont soumis les travailleurs résultent donc de l'acceptation par les urbanistes des postulats (par exemple: besoin de centralité) de la rationalité strictement économique des entreprises.

4. Conclusion

Du point de vue des entrepreneurs, le quartier industriel des Acacias est une réussite. Les entreprises qui y sont implantées reconnaissent de nombreux avantages à ce quartier. Mais on peut se poser la question de savoir si l'avis de la main-d'œuvre irait dans le même sens.

Le quartier Mail-Jonction, plus ancien dans sa réalisation, est moins favorable à l'industrie moderne. Certaines entreprises s'accommodent des désavantages cités, mais celles qui doivent s'agrandir connaissent à la Jonction un problème insoluble et devront, à plus ou moins long terme, quitter le quartier.

IV. Cohabitation habitat-industrie

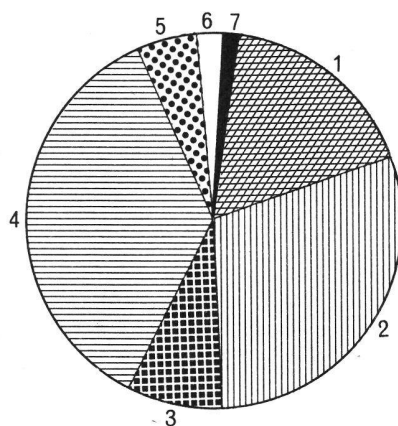
La population résidente du quartier de la Jonction est d'environ 15 000 habitants. Nous allons examiner quelques problèmes liés à la cohabitation dans le même quartier de l'industrie et de l'habitat.

1. Structure socio-professionnelle du quartier Mail-Jonction

Sur la base des renseignements donnés par l'Annuaire genevois, édition 1971, nous avons entrepris un relevé systématique des professions des habitants de ce quartier. En consultant d'abord le « Répertoire des rues », puis le « Répertoire alphabétique » pour les hommes de moins de 65 ans dont la profession ne figurait pas dans le premier répertoire, il nous a été possible de prendre en considération les professions de 4671 actifs du quartier. Cet échantillon est important, puisqu'il représente plus des trois cinquièmes de la population active totale.

La structure socio-professionnelle globale du quartier Mail-Jonction

		%
1. Manœuvres	802	17,2
2. Ouvriers qualifiés	1403	30,0
3. Indépendants	373	8,0
4. Employés	1685	36,1
5. Cadres	247	5,3
6. Professions libérales et intellectuelles	46	1,0
7. Industriels, PDG, directeurs	115	2,4
		100,0



On remarque tout de suite la faible qualification socio-professionnelle des habitants du quartier. 47,2 % de la population active, soit près de la moitié, est occupée comme manœuvre ou ouvriers qualifiés. Au sommet de la hiérarchie, les cadres (y compris cadres moyens et inférieurs), les professions libérales et intellectuelles, les industriels, PDG, et directeurs ne représentent ensemble que 8,7 % de la population active.

Le quartier Mail-Jonction, malgré toutes les modifications qu'il subit (constructions nouvelles, etc.), reste donc un quartier ouvrier. La présence de nom-

breuses industries dans le quartier ou à proximité se marque donc encore très clairement dans la structure socio-professionnelle.

Une étude comparative de la structure socio-professionnelle de deux secteurs particuliers du quartier (la Cité-Jonction où l'habitat est récent et une zone d'habitat ancien au nord du Rond-Point de la Jonction) nous a montré que la structure socio-professionnelle n'est pas homogène à l'intérieur même du quartier Mail-Jonction.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de cette étude, dont les conclusions sont cependant assez nettes. Là où *l'habitat est ancien*, on remarque que les pourcentages d'ouvriers qualifiés et surtout de manœuvres (ensemble 65,7 % de la population active) sont nettement supérieurs à ceux que l'on trouve pour l'ensemble du quartier. Les autres catégories de professions sont par conséquent moins représentées.

Là où *l'habitat est neuf*, les manœuvres, les indépendants et la main-d'œuvre qualifiée représentent ensemble un plus faible pourcentage (25,2 %) que dans l'ensemble du quartier (33,9 %). La classe moyenne inférieure (ouvriers qualifiés et employés) constitue l'essentiel de la population active résidente: 74,8 %. Il semble donc que les HLM et HCM de construction récente s'adressent surtout à cette classe, éliminant les extrêmes des deux côtés (riches et pauvres).

Nous pensons que l'explication générale de ces conclusions doit être recherchée dans le prix des loyers. Dans les vieux immeubles, les loyers sont restés souvent modérés et à confort égal on paie en général plus pour un appartement neuf que pour un appartement ancien. Mais il est aussi vrai que dans les vieux immeubles de la Jonction, l'équipement et le confort sont réduits au minimum. Ainsi s'explique que les vieux quartiers sont habités davantage par des gens de condition modeste et que ces locataires «s'incrusteront dans leur appartement comme des moules sur un rocher», sachant que s'ils quittent pour du plus moderne, cela se paiera cher. D'où un vieillissement de la population dans les quartiers anciens. En résumé, on peut dire qu'il y a à la Jonction une relation nette entre l'âge d'un immeuble et le niveau socio-professionnel des locataires et que cela est dû à des différences de confort et de loyer entre ces deux types de logements.

2. Industries et nuisances

L'industrie implantée dans le quartier Mail-Jonction-Acacias ne cause, d'une manière très générale, que

peu de nuisances pour les habitants. Cela tient avant tout aux types d'industries représentés dans le quartier et au sens très large que nous avons donné au terme «industrie». Nous pensons que la vie du quartier est davantage perturbée par l'absence d'un aménagement du territoire tenant compte des impératifs écologiques et surtout par le développement des transports individuels (automobiles) que par les nuisances attribuables aux industries. Ces dernières sont en effet peu bruyantes et peu polluantes pour l'air, à part la galvanoplastie employée par quelques usines du quartier.

La coexistence d'un certain type d'industries avec l'habitat est donc possible, mais nous nous garderons de généraliser cette remarque. En effet, Genève «manque» des industries les plus polluantes (pétrole, aluminium, etc.); elle dépend de produits essentiels fabriqués ailleurs et l'on peut donc affirmer que la relative pureté de son air dépend de la pollution que d'autres villes doivent accepter.

3. Communications et problèmes liés à la circulation

Il y a plusieurs manières d'envisager les problèmes liés à la circulation. Nous pensons notamment à deux grandes orientations possibles. La méthode strictement technique et économique viserait essentiellement à étudier les moyens d'adapter l'infrastructure existante au développement prodigieux de l'automobile, sans se préoccuper des nombreuses conséquences de ces modifications. Nous choisirons un point de vue que nous qualifierons d'«écologique», puisque nous donnerons la priorité aux problèmes humains nés de la conception adoptée par les pouvoirs publics en matière de circulation. Ce choix fera de ce chapitre l'un des plus critiques du travail, et nous pensons qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi: on touche en effet ici à plusieurs problèmes relatifs à une certaine dégradation des conditions de vie dans la ville moderne, et plus particulièrement dans le quartier Mail-Jonction.

L'ensemble du quartier Mail-Jonction-Acacias est situé entre les cités nouvelles périphériques (Petit-Lancy, Onex, Les Palettes) et le centre de la ville qui concentre une bonne partie des emplois tertiaires. Il en résulte un phénomène bien connu des géographes: des mouvements pendulaires, entre les zones d'habitat et les lieux de travail, qui traversent le quartier quatre fois par jour. Les nuisances causées au quartier par ces flots de véhicules de passage sont très importantes. Il faut cependant noter qu'elles

touchent surtout la zone Mail-Jonction, restée à fonction très résidentielle (34,6 % de la surface bâtie), beaucoup plus que les Acacias, industriels, moins sensibles évidemment au bruit et à la pollution que les quartiers habités. Cette distinction d'ordre géographique met à nouveau en évidence le rôle disjonctif de l'Arve, qui sépare deux zones différentes à bien des points de vue.

C'est donc surtout la population habitant ce quartier qui supporte les conséquences du développement urbain et les inconvénients nés de la position de leur quartier qui joue un rôle clé dans la desserte du centre de la ville. Les pénétrantes de tout le sud-ouest de l'agglomération genevoise passent par le quartier Mail-Jonction, et cela se traduit par d'importantes perturbations du cadre physique:

- Le quartier est le théâtre de grands travaux d'infrastructure routière qui sont censés améliorer la fluidité du trafic se dirigeant vers le centre.

- Le *bruit* est intolérable sur plusieurs artères à grand trafic. Des études médicales sérieuses faites dans plusieurs pays sur les effets du bruit sur la santé de l'homme admettent que – de jour – le bruit ne devrait pas dépasser 60 dB dans les zones habitées. On constate que dans le quartier Mail-Jonction un grand nombre d'immeubles locatifs sont situés à l'intérieur de la zone où le bruit causé par la circulation dépasse 60 décibels. Le triste record dans ce domaine est détenu par la rue des Deux-Ponts, presque entièrement bordée d'immeubles locatifs et où le bruit est de 83 dB. L'énervement, l'insomnie et leurs conséquences, les somnifères sont le lot de la population de cette artère. Le cadre physique de vie de ces habitants est intolérable, et le caractère pathologique de cette situation ne fait aucun doute.

- Le centre de la ville étant totalement occupé et construit, certaines activités qui doivent, de par leur fonction, conserver une position relativement centrale dans l'agglomération, s'implantent dans des quartiers tels celui de la Jonction (administrations publiques et privées, bureaux, etc.). Ce phénomène, s'ajoutant à l'engorgement du centre, fait que le quartier Mail-Jonction se transforme en un vaste parking de jour (pour les automobiles de ceux qui viennent y travailler) comme de nuit (pour les voitures des résidents).

Ainsi l'automobile entre en conflit avec la fonction résidentielle à la Jonction. En conséquence, le cadre physique – dont on a déjà mesuré la gravité de l'altération – connaît une dévalorisation croissante de son usage: les parcours d'achats des ménagères

et les parcours des enfants se rendant à l'école ou vers les rares places de jeu sont coupés par des flots bruyants de circulation. La sécurité des usagers diminue, en même temps qu'augmentent les restrictions à la libre disposition de l'espace communautaire (places de jeu cloisonnées, multiplication des sens interdits, des obligations ou des interdictions de tourner, etc.).

La Jonction avait été conçue selon d'autres critères que le trafic routier. On a voulu l'adapter à la voiture. Le résultat est une forte déstructuration du quartier par rapport à ce qu'il était il y a une quinzaine d'années environ. L'unité du quartier a été brisée en plusieurs îlots séparés par des fleuves de ferrailles bruyantes et polluantes.

Aucune mesure ne semble prise pour répondre à l'invasion de l'automobile si ce n'est l'élargissement des routes, des ponts et le rétrécissement des trottoirs chaque fois qu'on les refait plus beaux et plus plats qu'avant...

Sur les résidus de l'aménagement routier, on fait des «plans d'aménagements»: et on continue, comme au siècle passé lorsque le trafic automobile était inexistant ou presque, à aligner les maisons en bordure des routes existantes ou du tracé futur tel qu'il a été prévu. On consacre ainsi la primauté donnée à l'aménagement des lignes en fonction de l'objet «voiture» sur celui des points et des surfaces. En ce qui concerne les *transports en commun*, on peut dire que la CGTE n'accomplit qu'une desserte périphérique du quartier. La ligne 1 ne fait que frôler le quartier à l'avenue du Mail. La ligne 4 ne traverse les zones d'habitation du Mail que dans un sens et elle est relativement peu utilisée par la population du quartier: il ne semble pas que les Pâquis soient la direction la plus demandée par les habitants. Elle est fréquentée dans l'autre sens par les jeunes se rendant au CO Voirets. Reste la ligne 2-22, très fréquentée par les habitants de la Jonction, qui dessert le centre de la ville, et les CO Marais et Grandes Communes. Cependant et malgré une fréquence d'un bus toutes les six minutes (sept à huit minutes pendant les heures creuses), nombreux sont ceux qui se plaignent de la mauvaise desserte du quartier par la CGTE: les ouvriers et les employés des usines et des bureaux des Acacias, côté route de l'Aire, ne sont pas satisfaits de n'avoir un bus à la sortie de leur travail; les habitants de la zone rue des Maraîchers – rue du Village-Suisse, etc., se plaignent aussi de la carence de la CGTE dans la desserte du quartier. Pourtant les distances à parcourir pour rejoindre la ligne 2 ne sont pas longues. Il est vrai

que l'homme moderne a perdu l'habitude de faire cinq à dix minutes de marche...

En conclusion, nous dirons qu'à la Jonction les problèmes liés à la circulation se posent à tous les niveaux: saturation du trafic, encombrement par le parking, insuffisance des transports en commun, perturbation de la vie quotidienne des Jonquillards par dégradation progressive de leur cadre physique.

V. Problèmes sociaux liés à la structure socio-professionnelle

1. Le travail professionnel de la mère de famille dans le quartier de la Jonction

Une enquête réalisée par le service de la Recherche sociologique dans le quartier de la Jonction montre une proportion de 41 % des mères d'enfants de 5 à 10 ans qui travaillent, et 71 % d'entre elles exercent leur activité professionnelle à trois quarts de temps ou plus. Les enquêteurs pensent que ce pourcentage

assez considérable est sous-estimé, certaines mères dissimulant leur activité pour échapper au fisc.

Cette activité ne va pas sans poser des problèmes, notamment celui de la surveillance des enfants en dehors des heures d'école. Le nombre des retards scolaires est également en forte augmentation chez les enfants dont la mère travaille. Cependant, il est difficile de déterminer quelle est la part à imputer au travail maternel dans cet accroissement de la proportion de «retardés». Car la réussite scolaire de l'enfant est aussi déterminée par le niveau socio-économique et culturel de la famille, niveau dont est fonction précisément le travail professionnel de la mère. Il s'agit donc d'une situation qui forme un tout.

2. Examen des résultats de quelques votations et élections caractéristiques

Nous nous limiterons au quartier Mail-Jonction, pour lequel nous connaissons la structure socio-professionnelle. Ce quartier ayant près de 50 % de manœuvres et d'ouvriers qualifiés, on peut penser qu'il aura tendance à voter à gauche.

a) Votation fédérale sur le droit au logement du 27 septembre 1970

	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	%	Non	%
Mail-Jonction	3 734	1 206	1 116	92.5	90	7,5
Canton de Genève	75 511	27 056	21 214	78.4	5 842	21,6

Les partis de gauche recommandaient de voter «oui». Le quartier Mail-Jonction accepte le droit au

logement à plus de 9 contre 1, soit dans une proportion beaucoup plus forte que l'ensemble du canton.

b) Votation cantonale référendaire sur la Police mobile intercantonale du 6 décembre 1970

	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	%	Non	%
Mail-Jonction	8 596	1 532	290	18.9	1 242	81,1
Canton de Genève		39 137	14 085	36	25 052	64

Le référendum contre la loi sur la Police mobile intercantonale a été lancé par le Parti socialiste et soutenu par les autres partis et mouvements de gauche. Les résultats sont à nouveau significatifs de la tendance politique du quartier, le refus de la PMI étant plus net que pour l'ensemble du canton.

C. Elections pour le Grand Conseil, 1969

Les 3396 bulletins valables déposés dans le quartier Mail-Jonction (sur 8535 électeurs inscrits) ont donné la répartition suivante, par parti. Pour permettre la comparaison, nous donnons les pourcen-

tages de voix obtenues par chaque parti en ville de Genève et pour l'ensemble du canton.

Ces résultats sont les plus intéressants, puisqu'ils donnent la répartition en pourcentage et par parti des électeurs du quartier. Le Parti du travail vient en tête avec 32,9 % des électeurs. Il est suivi par le Parti socialiste avec 21,6 % des électeurs. Ensemble, ces deux partis de gauche représentent donc 54,5 % des électeurs du quartier, ce qui montre qu'ils ont des adeptes ailleurs que chez les manœuvres et les ouvriers qualifiés. Viennent ensuite les radicaux et les indépendants-chrétiens-sociaux. Le Parti libéral

Parti	Voix obtenues dans Mail-Jonction	% dans Mail-Jonction	% en ville	% dans le canton
Alliance des indépendants	206	6,2	7,0	6,8
Radical	497	15,0	16,4	19,6
Socialiste	719	21,6	21,9	18,8
Travail	1093	32,9	20,2	15,9
PICS	453	13,6	13,4	17,7
Libéral	172	5,2	14,2	15,3
Vigilants	184	5,5	6,9	5,9

vient à nouveau en queue, et il est même dépassé dans le quartier par les «Vigilants» et par l'Alliance des indépendants, ce qui n'est plus le cas pour l'ensemble de la ville ou du canton.

3. Le logement

Comme tous les quartiers de Genève, la Jonction et les Acacias sont touchés par le problème du logement. La crise est en effet cantonale. Cependant, la crise semble particulièrement aiguë dans le quartier de la Jonction où l'on a dénombré, en pleine crise du logement, 75 appartements vides répartis dans six immeubles. Les propriétaires laissent souvent volontairement ces logements se dégrader afin d'obtenir des autorisations de démolir, ce qui leur permettra de reconstruire des immeubles plus rentables. Ainsi peut-on assister au remplacement progressif des logements anciens à loyers populaires par des logements de luxe, des studios, des bureaux, des commerces et des banques.

En réponse au scandale que sont les 75 appartements vides dans le quartier, de vives protestations se sont élevées dans la population. La rareté du logement rend possible les hausses successives des loyers dont sont frappés les locataires. Une association, le «Mouvement des habitants de la Jonction», s'est créée le 4 novembre 1971 et a pris l'affaire en main. Afin de marquer clairement son opposition envers ceux qui permettent (voire favorisent) qu'une telle situation s'installe sur le marché du logement et qui entretiennent la rareté des appartements en renonçant à les louer, le mouvement a appuyé une action d'éclat visant à dévoiler au grand jour le scandale: l'occupation symbolique d'un des logements vides par une famille qui cherchait en vain et depuis longtemps de quoi se loger et qui campait sur la plaine de Plainpalais (hiver 1971).

Cependant, ces actes spectaculaires ne sont que le côté démonstratif des activités du mouvement qui d'autre part, et en collaboration avec la Maison du

Quartier, s'efforce de développer une réflexion critique plus globale sur notre société, sur la vie dans un quartier urbain moderne, sur les causes et les conséquences de l'absence d'aménagement du territoire au sens écologique du terme. Car il a compris que «le logement ne s'arrête pas sur le palier de l'appartement».

4. Le cas des forains

Les forains sont encore établis dans deux secteurs des Acacias: quelques roulottes sont entreposées en bordure de l'ancien chemin de la Queue-d'Arve derrière des taillis, et un nombre beaucoup plus important de ces «maisons» sont entassées le long de la rue Boissonnas, et voisinent avec les industries modernes qui bordent la rue.

Ils sont aujourd'hui encore environ 250 aux Acacias et ils étaient établis dans le quartier, beaucoup plus nombreux, avant l'établissement de la zone industrielle. Ils faisaient alors partie d'une vaste zone allant de la Praille aux Acacias, non aménagée, où les marais alternaient avec des embryons de bidonvilles et les terrains occupés par les forains. L'avance des constructions industrielles allait poser le problème de leur déplacement.

Là intervient une distinction d'ordre juridique entre «forains professionnels» et «forains non professionnels».¹

Les forains professionnels sont des gens vivant dans des roulottes, possédant des carrousels et participant aux foires et aux «fêtes foraines». Ces gens sont riches. Ils sont politiquement de droite et ont des idées libérales. Cette «qualité» fait qu'ils sont acceptés partout et qu'ils ont pu s'établir depuis quelques années à Versoix, après avoir quitté les Acacias.

¹ Renseignements fournis par M. R. H. Fuchs, juriste de la FIPA, lors d'un entretien.

Ceux qui restent sont les forains non professionnels, c'est-à-dire n'importe quelle personne qui décide de fuir la société et qui vit dans une roulotte. Ce sont donc des gens «asociaux» et ils sont encore aux Acacias parce qu'aucune commune n'a accepté jusqu'à présent de les recevoir sur son territoire. Leur plus grand tort est d'avoir des idées politiques de gauche et il est clair qu'un apport de quelque 150 citoyens et citoyennes votant communiste ou socialiste a de quoi faire frémir les majorités au pouvoir dans certaines communes peu peuplées! Leur attente aux Acacias est donc le résultat d'une mesquine question politique. Pendant ce temps, il faut objectivement reconnaître que l'entassement, les conditions sanitaires insuffisantes et le bricolage qui sert d'installations électriques augmentent les dangers de catastrophe au nombre desquels figure en premier lieu l'incendie.

Il faudra donc trouver, et si possible rapidement, une solution à ce problème qui satisfasse à la fois les forains et les autorités responsables de la société qu'ils veulent fuir. Les forains devraient pouvoir disposer d'un terrain où ils puissent vivre librement selon le mode de vie qu'ils ont choisi. Ils doivent en retour accepter certaines contraintes d'une société dont ils ne peuvent s'extraire totalement s'ils veulent habiter sur son territoire. Nous pensons notamment à l'obligation d'envoyer les enfants à l'école et à la nécessité de se soumettre aux lois en vigueur.

VI. Conclusion

Au terme de ce travail, nous sommes conscients de ne pas avoir épuisé le sujet. Les quartiers Mail-Jonction et Bâtie-Acacias présentent des aspects si différents, et parfois si complexes, mais toujours si nombreux qu'il nous a fallu opérer des choix parmi les possibilités qui s'offraient à nous. Nous l'avons fait en fonction de l'importance qu'ont les phénomènes dans la réalité et de nos centres d'intérêt.

Nous allons maintenant donner une conclusion s'approchant d'une image simplifiée du quartier.

Image double en fait, puisque constituée par la juxtaposition de deux tableaux différents séparés par un puissant disjoncteur: l'Arve. De part et d'autre de la rivière, nous avons en effet rencontré deux espaces dissemblables que seuls deux ponts et une passerelle relient: le voisinage, l'omniprésence de l'industrie et peut-être la réputation, l'idée que le public s'en fait. Et les liens s'arrêtent là, au moment où l'on peut commencer à opposer les deux sous-ensembles, la droite et la gauche, ou mieux l'est et l'ouest de l'Arve.

Très schématiquement, d'un côté on vit, et de l'autre on travaille. Cela parce que si le travail fait partie de la vie, la vie n'est pas faite que de travail. Expliquons-nous! A l'est, un vieux quartier en voie de modernisation; à l'ouest, un quartier neuf. D'un côté un quartier industriel, résidentiel et abritant de nombreuses implantations publiques, de l'autre côté un quartier à quasi monofonction industrielle, et qui s'est développé là à la faveur de nombreux avantages (prix des terrains, situation, proximité de la ville et de la gare de la Praille, etc.). Ages et fonctions s'opposent et se marquent dans le paysage, notamment par des aspects morphologiques propres. Puis, d'un côté, une intense vie de quartier qui s'appuie sur d'anciennes traditions et des axes routiers animés, de l'autre une vie partielle pendant la journée et la froideur d'une zone morte la nuit venue. D'un côté une industrie qui se mêle à la population, qui vit quotidiennement avec elle, qui partage ses problèmes, qui lui cause indirectement quelques inconvénients, qui lui offre en contrepartie des postes de travail sur place, ce qui ne l'empêche pas de rechercher les vitamines manquantes ailleurs dans le canton et même en France voisine en exerçant une forte attraction sur la main-d'œuvre extérieure, de l'autre côté une industrie qui ne se nourrit que d'apports extérieurs. D'un côté le poids du passé figé, des industries souvent mécontentes, sans possibilité d'expansion, de l'autre côté une zone proprement industrielle, aménagée rationnellement et gérée selon des procédés nouveaux appelés à se développer dans les autres zones industrielles qu'on projette de construire dans le canton, des entreprises conçues selon les exigences de la fin du XX^e siècle, satisfaites de leur sort et ne demandant qu'à rester où elles sont. Enfin, d'un côté une structure socio-professionnelle largement déterminée par le type d'emplois offerts par l'industrie, de nombreux problèmes pour ces habitants dont le quartier est livré au «progrès», à la voiture, au bruit et aux transformations tendant à le déshumaniser en tant que cadre physique de la vie de tous les jours, de l'autre côté une industrie sans problème de voisinage.

Et pour terminer, essayons de faire un peu de prospective et de voir comment vont évoluer ces quartiers. Pour le quartier des Acacias, nous ne prévoyons pas de grandes mutations pour l'avenir: la FIPA va certes s'efforcer de combler les vides existant encore dans l'occupation du sol, mais à part cela, le profil du quartier semble maintenant modelé pour les prochaines décennies. La FIPA garantit en effet

le maintien et le renforcement de la fonction industrielle au sens large.

Beaucoup moins simple à prévoir, l'avenir du quartier Mail-Jonction s'annonce plus mouvementé. La plupart des grandes entreprises du quartier cherchent à le quitter à plus ou moins long terme. Sur la base de ces projets et de ce qui s'est passé pendant ces dernières années, on peut donc prévoir une baisse très nette de l'importance de la fonction industrielle dans le quartier Mail-Jonction. En revanche, nous assisterons vraisemblablement à une forte pression de l'habitat sur les zones laissées vides par les départs de l'industrie, et surtout à une extension des implantations publiques. Le quartier abrite déjà de nouveaux immeubles pour les PTT, la Radio suisse romande et la télévision viennent de s'agrandir, les Services industriels auront certainement besoin de place, la CGTE a peut-être des visées sur l'emplacement occupé par l'usine Kugler.

Et ce sera la fin de l'idée, qui n'est déjà aujourd'hui plus qu'un préjugé si on ne la nuance pas, d'assimilation Jonction-Industrie. Et l'on pourra certainement alors déplorer l'enterrement définitif de la personnalité somme toute sympathique et attachante de ce quartier. L'anonymat qui caractérise si bien un quartier moderne aura fait son œuvre de rouleau compresseur.

J.-P. Marcelli
C. Moser
Décembre 1973

Bibliographie

Ouvrages généraux

J. Beaujeu-Garnier et G. Chabot: *Traité de Géographie urbaine*, Paris 1963.

Max Derruau: *Nouveau Précis de Géographie humaine*, Paris 1969.

Pierre George: *Précis de Géographie*, Paris 1961.

Ouvrages, études et articles particuliers

Claude Raffestin: *Genève, Essai de Géographie industrielle*, Genève 1968.

«ASSA» Annonces Suisses SA: *50 Ans au Service de la Publi-cité-presse 1917-67*, Genève 1967.

Baumann-Jeanneret: *Burorama N° 18*, mai 1969.

S. Bendahan, R. Groscurin, M. Herrera, R. Luder, Y. Margraf: *Espace urbain, Espace social*, travail de diplôme, EAUG, Genève 1971.

Louis Blondel: «Le développement urbain de Genève à travers les siècles», dans les *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie III*, Genève et Nyon 1946.

Pierre Bouffard: *Genève, Images du Passé – Images du Présent*, Bâle 1970.

P. Bouffard, G. Trepper: *Genève à Vol d'Oiseau*, Genève 1971.

Centre de loisirs de la Jonction: *Journal de la Maison du Quartier*, Genève 1971.

A. Corboz: «La formation urbaine de Genève», dans *Genève, Carrefour des Nations*, Genève 1963.

D. Dunant: *Coup d'Œil historique sur l'Industrie genevoise*, Genève 1828.

Firmenich & Cie: *Goût et Odeur, Aspects de Firmenich*, Genève 1972; «Gardy quitte le Canton de Genève», dans la *Tribune de Genève*, du 9 juin 1972.

FIPA: Loi sur la fondation des terrains industriels Praille-Acacias du 23 février 1968.

– Aménagement des zones industrielles de la Praille et des Acacias à Genève, tiré à part de *La Route et la Circulation routière*, N° 3, 1966.

– Voie routière à circulation rapide à la Praille, Genève, tiré à part de *La Route et la Circulation routière*, N° 3, 1966.

– Rapport de gestion, 1970.

– Règlement interne, juillet 1969.

– Contrat type de droit de superficie.

Gare de la Praille, Direction du 1^{er} arrondissement des CFF, Genève, 1968.

R. Hadorn: *Enquête effectuée dans le quartier de la Jonction sur le travail professionnel de mères d'enfants âgés de 5 à 10 ans*, Service de la recherche sociologique, Genève, mai 1971.

J. Pellegrino, E. Teyssie, W. Weber: *La Concentration géographique des Entreprises et de la Population et le Phénomène urbain*, travail de diplôme EAUG, Genève 1970.

Société genevoise d'instruments de physique: Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire, dans *Le Courrier*, 14 février 1972.

Genève, Deuxième compte rendu de la Commission d'urbanisme 1966-1969, Genève 1970.

Structures socio-économiques des avariers 1965, Département des travaux publics, octobre 1969.

Annuaire Genevois, 1971.

Sources statistiques

Annuaire statistiques genevois de 1963 à 1971.

Cartographie

Plan d'ensemble du Canton de Genève, 1/5000, feuilles 38, 39, 51, 52, 1961.

Plan d'ensemble du Canton de Genève, 1/2500, feuilles 38, 39, 51, 52.

Plan du Genève urbain, 1/5000, 6 couleurs.

Plan du Genève urbain, 1/10 000, 6 couleurs.

Carte nationale de la Suisse, 1/25 000, feuille 1301, avec en rouge: mutations de 1959 à 1967.

Différents plans anciens de Genève depuis le XIX^e siècle.